

Publié le 16 octobre 2014

## Le secteur du tourisme à l'honneur

Le poids non négligeable de l'économie touristique dans les territoires ultra-marins a conduit la Fédération des Epl à consacrer deux ateliers à l'offre touristique en Outre-mer et à la place des Epl dans la concrétisation des projets touristiques, lors de la journée Outre-mer du 6 octobre, à Deauville.



Les territoires d'Outre-Mer ont accueilli 2,5 millions de touristes en 2013. Le secteur du tourisme représente une part non négligeable du PIB de ces territoires. 80 à 90 % de la clientèle est française et affinitaire. Les Antilles Guyane concentrent 72 % du tourisme ultra-marin.

**Brigitte Girardin**, ancienne ministre de l'Outre-Mer, dresse un constat : certains territoires ultra-marins n'ont pas d'autre choix que de développer le tourisme sur leur territoire. C'est notamment le cas de la Polynésie française. Un dispositif fiscal a été mis en place en 2003 par Brigitte Girardin, alors ministre des Outre-Mer. Il avait eu rapidement des effets positifs notamment sur l'emploi et les investissements. Ce dispositif qui était prévu pour 15 ans a été rabaissé au bout de 5 ans.

Néanmoins, il est indispensable que des mesures fiscales continuent à être appliquées en Outre-Mer. **William Ihage**, directeur général de la [Sodil](#), a bénéficié de ces mesures fiscales pour rénover et construire ses équipements hôteliers. La compétence touristique de la Nouvelle Calédonie étant devenue une compétence provinciale, il est difficile de mettre en place une image commune alors que le développement du tourisme est avant tout un défi territorial. Les îles de la Loyauté n'ayant pas d'autres ressources que le tourisme, la Sodil porte la politique de développement de ces territoires face à des investisseurs privés frileux. Aussi, il compte beaucoup sur les mesures de défiscalisation qui vont lui permettre de créer un hôtel 4\* avec le groupe Hilton. Le tourisme métropolitain étant principalement affinitaire, William Ihage cible le marché australien et néo-zélandais.

Selon **Christophe des Roseaux**, responsable du tourisme, des loisirs et de la culture à la Caisse des dépôts, l'investissement notamment dans le secteur de l'hôtellerie s'inscrit sur des rendements à long terme avec des rentabilités faibles compte-tenu de la saisonnalité des activités. Cette situation est exacerbée en Outre-mer, mais c'est une équation que l'on retrouve en métropole.

**Fabrice Richy**, rappelle que l'Agence française de développement participe à des investissements

dans le secteur du tourisme et auprès d'Epl. L'AFD est très intéressée par la constitution de filières et de projets touristiques. C'est le cas pour le parc floral à Deshaies en Guadeloupe. A cette occasion, l'AFD a participé au financement auprès de la [Semag](#).

A La Réunion, le tourisme est à structurer via la rénovation et création d'une hôtellerie de loisirs sans oublier le tourisme d'affaires. Aux Antilles, la rénovation du parc hôtelier est à privilégier. Selon **Brigitte Girardin**, il faut inciter à la disparition des friches hôtelières. Cette situation est un vrai problème et porte atteinte à l'image de l'outre-mer.

Pour **Patrice Bensalem**, directeur général du Comité martiniquais du tourisme, le projet de développement touristique mené par le CMT est un projet politique qui intègre tous les acteurs du territoire. Le tourisme est un des fondements de l'économie martiniquaise, d'où la mise en place d'un plan d'action jusqu'en 2020. L'objectif étant de développer l'attractivité de la destination. Par exemple, la Martinique incite à la rénovation des équipements hôteliers. Patrice Bensalem, constate d'ores et déjà des augmentations du taux d'occupation dans les hôtels rénovés.

En parallèle, le transport est intrinsèquement lié au développement du tourisme en Outre-mer. L'accès aux îles des archipels, les connexions inter-îles, ainsi que les liaisons aériennes sont un des facteurs principaux du développement touristique d'un territoire.

**La plus-value des Epl** Près de 300 Epl interviennent directement dans le secteur du tourisme et emploient plus de 10 800 personnes. Les Epl gèrent principalement des équipements notamment dans le secteur des loisirs, de la culture et du tourisme d'affaires. En Outre-mer, il existe 8 Epl dont l'activité principale est le tourisme et 7 projets sont en cours.

**Josette Borel-Lincertin**, vice-présidente du Conseil régional de Guadeloupe et présidente de la Semag, souhaite que le tourisme soit mieux pris en compte dans le PIB. Ces dernières années, la Région a beaucoup misé sur la qualité de l'accueil dans les gîtes et la possibilité pour les touristes d'être en contact avec la nature, les us et coutumes de la Guadeloupe. Afin de préserver et développer le parc floral de Deshaies, la Semag en a fait l'acquisition avec le soutien du Conseil régional. En complément du développement de la fréquentation du parc floral, un projet d'écologie labellisé en bambou accueillera les touristes.

En complément du financement, il y a l'exploitation, rappelle **Isabelle Blaise**, directrice de la mission tourisme à la Scet. Jusqu'à il y a peu, il n'était pas compliqué de trouver du financement pour créer un équipement touristique. Mais il est nécessaire d'avoir des activités à proposer en complément de l'hébergement, de la restauration et de la plage. Dans ce cadre, les Epl ont un rôle à jouer.

De manière générale, le tourisme ne réussira que s'il y a un pilotage local d'un projet précis et bien pensé. Il faut également diversifier la clientèle, notamment pour les Dom qui dépendent du tourisme métropolitain, et s'ouvrir à la clientèle internationale. Il faut également développer le tourisme local et régional.

Par Christelle BOTZ-MESNIL